



Paroisse des Avançons

**Assemblée paroissiale électorale et ordinaire
Jeudi 21 mars 2024, 19 heures, salle de paroisse, Gryon**

Sont présents :

Kevin Blake, Denise Buri, Pierre-André et Sonia Burnier, Sylvain Corbaz, Pierre Cosandey, Cédric Cossy, Annelise Cretton, Marc-André Freudiger, Pedro Garcia-Brito, Sylviane Golay, Marinette Huber, André Jaquerod, Cédric Jeanmaire, Christine Joss, Albin et Anne Masson, Sandrine Moesching, Delphine et Olivier Rouvé, Muriel Sauge, Anne-Catherine Rohrbach, Jean-Pierre et Liliane Pernet, Madeleine Von Kaenel

Sont excusés :

Robert Chappuis, Alice Corbaz, Catherine Cosandey, Vanessa Diener, Daniel Huber, Christoph Roesler, Daniel et Marianne Roulet

0. Ouverture et salutations

Cédric Cossy souhaite la bienvenue et annonce les excusé.e.s.

Il s'assure que personne ne soit au bénéfice d'une délégation d'une autre paroisse.

1. Méditation et recueillement

Sylvain Corbaz partage un moment de méditation et de recueillement.

2. Lecture des principes constitutifs

Cédric Cossy lit quelques principes constitutifs.

3. Désignation de deux scrutateurs

Anne-Catherine Rohrbach et Pierre Cosandey sont nommés scrutateurs.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 23 novembre 2023

Sous réserve du prénom d'André Jaquerod qui doit être corrigé, le procès-verbal du 23 novembre 2023, annexé à la convocation, est approuvé par 12 voix.

5. Rapport d'activité du Conseil paroissial

Albin Masson lit le rapport d'activité du Conseil paroissial, qui est annexé.

6. Présentation des comptes 2023

Sonia Burnier passe en revue les comptes 2023 (Annexe 1).

Les actifs transitoires comprennent les loyers impayés d'une locataire de la Maison Tauxe (seront payés par les services sociaux, environ 16'000 fr.) et une participation de la Commune de Bex aux frais du sacristin.

Le compte créancier correspond à un solde dû à l'EERV.

Les passifs transitoires comprennent des factures 2023 payées en 2024 (électricité, frais de gérance) ou des loyers encaissés d'avance.

Le fonds « Miss George » est de 500 fr. inférieur à l'année dernière. Un versement a été effectué en faveur de l'Association cœur à cœur.

Parmi les produits, il y a les offrandes (qui proviennent notamment des cultes, du mailing et d'un legs Cataneo pour 5'000 fr.) et les produits des activités (locations des salles de Bex et Gryon).

Au niveau des charges, on mentionnera le compte chancellerie et finance qui comprend les frais de port, les frais bancaires, les assurances, les abonnements de téléphonie et autres petits frais.

Il ressort du compte d'exploitation une perte de fonctionnement de 29'759.78 fr.. Après imputation des parts des immeubles, un bénéfice de 799.03 fr. est enregistré.

7. Rapport de la Commission de gestion

Annelise Cretton lit le rapport de la Commission de gestion, annexé au présent procès-verbal (Annexe 2).

Pierre Cosandey réitère son souhait de faire figurer les locations de la Grange dans les comptes. Pierre-André Burnier explique que tout est englobé dans le compte « produit des activités ».

Pierre-André Burnier précise que les dons ont été inférieurs aux années précédentes car l'appel n'a été fait qu'au début de l'année 2024. L'hypothèque de la Maison Chevalley a été résiliée pour le mois de juin. Env. 6'000.- seront ainsi économisés chaque année. La cédule hypothécaire demeure et pourra cas échéant aider au financement de travaux.

L'hypothèque de la Maison Tauxe a par ailleurs été renégociée.

Olivier Rouvé précise que la ludothèque paie 1'000.- par mois pour l'utilisation des locaux.

Interpellée par Cédric Cossy au sujet des loyers dus pour la Maison Tauxe, Sonia Burnier indique qu'il y a de fortes chances qu'ils soient encaissés.

8. Approbation des comptes et décharge au Conseil

Par 11 voix et une abstention, les comptes sont approuvés. Décharge est donnée au Conseil pour la gestion 2023.

9. Situation des bâtiments

Albin Massin annonce que seul l'entretien courant est prévu pour l'exercice 2024. Il n'est pas prévu de faire des travaux.

10. Elections pour la législature 2024-2029

a. Election du Bureau de l'Assemblée paroissiale

Sandrine Moesching se retire. Cédric Cossy et Delphine Rouvé se présentent. Cédric Cossy et Delphine Rouvé sont élus à l'unanimité.

b. Election du Conseil paroissial (au bulletin secret)

Kevin Blake, Albin Masson, Jean-Pierre Pernet, Christoph Roesler, Basile Stöckli se présentent.

Par 23 voix, Kevin Blake, Albin Masson, Jean-Pierre Pernet, Christoph Roesler, Basile Stöckli sont élus (résultats du dépouillement en Annexe 3).

c. Election à la Commission de gestion

Annelise Cretton et Sylviane Golay se retirent.

Les deux candidats sont Pierre-André Burnier et André Jaquerod.

A l'unanimité, Pierre-André Burnier et André Jaquerod sont élus.

d. Election des délégués à l'Assemblée régionale

Olivier Rouvé se retire en espérant qu'un membre du Conseil se présente pour représenter la Paroisse à la Région. M. Pierre Cosandey se propose.

A l'unanimité, Pierre Cosandey est élu.

Pierre Cosandey souhaite avoir un contact avec le Conseil de Paroisse. Comme il y a un pasteur délégué d'office à la Région, le relais peut se faire par ce biais.

Le Conseil paroissial ne compte que 5 membres et ne désire pas, en sus de son travail, assumer une participation à l'Assemblée régionale.

Afin de remercier les membres sortants, Albin Masson lit une parabole en lien avec une christophine.

11. Informations du Conseil paroissial / programme de législature

Kevin Blake revient sur la vision qui avait été présentée lors de l'assemblée de novembre. Le Conseil paroissial constate en particulier une baisse de fréquentation et une baisse des ressources (financières et humaines). Les enjeux sont nombreux et préoccupants. Au lieu de proposer des projets rocambolesques, le Conseil propose de prendre soin de ce qui est proche à chacun-e et d'être pragmatique.

La vision « Sel et lumière » est axée sur le vivre ensemble, la communion. C'est le cœur du programme de législature. Des champs d'activités vont être présentés dans ce cadre.

Albin Masson évoque le courrier du Conseil de paroisse envoyé sous la forme d'un publipostage en février qui faisait part d'un manque de ressources. Jean-Pierre Pernet va reprendre la trésorerie, Intergérance, qui gère déjà les bâtiments, se voit confier la tenue des comptes. D'autres tâches seront sans doute encore déléguées. Le rôle du sacristain-concierge sera rediscuté. Une séance avec Paulette Kohli de Croch'cœur a eu lieu et la séance tripartite sera agendée comme il se doit. Des contacts avec la Commune en vue de la réfection du temple ont eu lieu. Les célébrations du samedi soir à Gryon, prière de Taizé, et à Bex, musique et chant, ne seront plus reconduites dès septembre. Les collaborations avec la Paroisse d'Ollon-Villars vont s'intensifier.

Interpellé par Anne-Catherine Rohrbach, Sylvain Corbaz indique que les célébrations Familles à Ollon ont un succès très fluctuant. Pedro Brito précise qu'une prière de Taizé, en collaboration avec la Paroisse des Deux-Rives, est envisagée. Madeleine Von Kaenel est intéressée à participer aux discussions le cas échéant.

Le système actuel « un culte en haut un culte en bas » est maintenu, à tout le moins jusqu'à fin 2024.

André Jaquerod souhaiterait une communication élargie pour maintenir les liens, par un réseau, une lettre-mail, sur les activités du Conseil de paroisse, une fois par mois ou plus, en fonction des circonstances. Cela pourrait créer une meilleure émulation au sein de la Paroisse.

12. Information du Conseil régional

Christine Joss dresse un bilan de la législature 2019-2024. Largement marquées par la pandémie de Covid-19, les paroisses ont su maintenir le lien.

Lors du Forum régional du 7 novembre 2021 à Bex, le projet de « pôles d'activités » a été initié afin de permettre à l'Eglise de vivre autrement avec des forces en diminution. Un autre Forum s'est tenu à Aigle en 2022 sur le thème « richesse et péril de la vie communautaire, avec la participation de Simon Buttica.

Enfin, le Forum régional du Chablais vaudois s'est tenu en 2023 aux Mosses. Une table ronde sur le thème « s'engager en Eglise » a été tenue.

S'agissant du pôle jeunesse, la vie communautaire et culturelle s'est traduite par une marche des JRCV en août (Tour des Dents-du Midi), par l'organisation de « célé'jeunes » et par la diffusion de « célé'news ».

Le pôle familleS a vécu un camp intergénérationnel en octobre 2022 à Landerssen et en octobre 2023 à Leysin. Un nouveau camp aura lieu du 13 au 18 octobre 2024 au Tessin.

Sous l'angle de la solidarité, il y a également lieu de souligner la fête des Couleurs à Aigle qui se veut plurielle et multiculturelle.

Enfin, une série de conférences sur le thème de la Transition écologique et sociale (TES) a ponctué l'année 2023. Le mandat attribué à Virgile Rochat est arrivé à son terme. Un groupe composé de Gisèle Salvi, Catherine Masnata, Dominique Gonin et Marie Céneq reprend le flambeau.

Le Conseil régional remercie toutes et tous pour leur engagement.

Marc-Anré Freudiger s'interroge par rapport au nombre de postes dans la région. Christine Joss indique que plusieurs structures ont été mises en place. Elles sont jeunes. Une mutation est en cours. Tout le monde se partage et s'entraide d'une paroisse à l'autre. Cela étant, la région 11 va bien, vit et innove. Aucune information ne peut être donnée pour la prochaine législature. La répartition des postes ne dépend plus seulement des budgets mais des personnes qui sont là et qui vont partir. Il n'y a plus de réserve de pasteur, diacre ou autre.

13. Echos du Synode

Olivier Rouvé indique qu'il n'y a pas eu de synode depuis la dernière assemblée paroissiale. Deux rapports sur la gouvernance seront discutés lors du Synode du mois d'avril. La structure ecclésiale sera évoquée. Le constat est général : toutes les paroisses rencontrent les mêmes difficultés : manque de ressources. Le projet tend à 25-30 paroisses pour l'ensemble du canton.

Cédric Cossy comprend les motivations de fusion, mais constate que 1 + 1 ne fait jamais deux. Il faudra considérer avec précaution cela le moment venu. André

Jaquerod partage qu'il faut garder les structures locales. Plus on fusionne, plus la base se sent démobilisée. C'est un risque.

14. Divers et propositions individuelles

a) Accueil de la Marelle

Le Conseil n'arrive pas à assumer toutes les charges et la Marelle en est une. Les conseillers ne peuvent plus s'investir. Si personne ne se propose, il s'agira de renoncer à l'accueil de la Marelle. Le problème n'est pas financier, mais organisationnel.

Pierre Cosandey souhaiterait que les jeunes s'investissent.

Sur question de Marinette Hubert, Pierre-Andrée Burnier indique que presque chaque année, la Paroisse doit combler le déficit. La Commune ne finance plus.

Sandrine Moesching propose un rapprochement avec la Commission culturelle.

Anne-Catherine Rohrbach propose de nous adresser à Suzy Favre.

Olivier Rouvé est d'accord de reprendre l'organisation, qu'il assure depuis plusieurs années. Une demande officielle sera faite à la région pour du soutien.

b) Nagelin et le Temple du Polar

Cédric Cossy indique que le projet avance. Les mises à l'enquête sont imminentes. Le financement pour les installations intérieures a été trouvé à hauteur de 430'000 fr. (sur 500'000 fr. attendus). L'ouverture n'est pas envisagée avant 2026. La Fondation Michalsky va sans doute mettre une personne pour l'exploitation à 20% gratuitement.

c) Pedro Brito remercie Cédric Jeanmaire, président de la Paroisse des Deux-Rives. Les feux de l'Avent sont l'exemple de la réunion inter-paroissiale entre Avançons et Deux-Rives.

d) Pierre-André Burnier indique qu'il n'est pas exclu que la Commune de Bex convoque une séance pour discuter du budget de l'organiste.

e) Pierre-André Burnier annonce le concert classique de Pâques qui aura lieu au Temple de Gryon le 31 mars.

f) Pierre-André Burnier remercie l'assemblée pour sa confiance et reste à disposition de la Paroisse.

15. Fixation de la date de la prochaine Assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 21 novembre 2024, à 19 heures, à Bex.

16. Clôture

La séance est levée à 21h. Elle est suivie d'un apéritif.

La secrétaire :



Delphine Rouvé

Le président :



Cédric Cossy

Annexe 1:

EERV Paroisse des Avançons - Compte de la Paroisse

Bilan des comptes au 31 décembre 2023

Actifs	31.12.2023	31.12.2022	Passifs	31.12.2023	31.12.2022
Disponibles	250 134.10	258 819.93	Dettes à court terme	1 281.00	2 760.00
Postfinance	37 418.45	42 877.50	Créancier	1 281.00	2 760.00
BCV 5000.97.04	212 715.65	215 942.43			
Actifs de régularisation	20 443.50	6 208.25	Passifs de régularisation	10 928.20	14 723.20
			Foyer protestant - jeunes	3 000.00	3 000.00
Immobilisations	1 468 143.60	1 468 143.60			
Machines et matériel	1.00	1.00	Dettes à long terme	342 785.12	361 260.73
Immeuble "Chevalley"	338 800.00	338 800.00	BCV hypothèque Maison Chevalley	88 175.95	89 307.95
Immeuble "Chevalley Croch'Coeur"	230 000.00	230 000.00	BCV hypothèque Maison Tauxe	212 431.30	220 279.30
Immeuble "Chevalley réfections"	259 342.60	259 342.60	Fondation constructions paroissiales	42 177.87	51 673.48
Immeuble "Maison Tauxe"	640 000.00	640 000.00			
			Fonds de réserves	421 863.65	393 363.65
			Fonds de rénovation immeubles	311 302.50	283 302.50
			Fonds de rénovation "Grange"	10 000.00	9 000.00
			Fonds de réserve "Marthe Genet"	35 220.25	35 220.25
			Fonds de réserve "Miss George"	65 340.90	65 840.90
			Fonds propres	958 863.23	958 064.20
			Capital	958 863.23	958 064.20
Actif total	1 738 721.20	1 733 171.78	Passif total	1 738 721.20	1 733 171.78

Comptes d'exploitation 2023

Comptes de fonctionnement	31.12.2023	31.12.2022	Comptes des Maisons	31.12.2023	31.12.2022
Produits			Maison Chevalley		
Offrandes des paroissiens	32 046.07	49 353.09	Locations	72 820.50	69 773.40
Produits des activités	1 775.00	3 705.00	Chauffage-électricité	-15 984.45	-16 912.75
Retour Cible EERV	3 143.00	2 964.00	Assurances-impôts-intérêts bancaire	-8 198.79	-7 951.13
Total des Produits	36 964.07	56 022.09	Entretien et rénovation	-12 943.20	-11 407.00
			Frais de gérance	-4 018.20	-3 710.40
			Bénéfice d'immeuble	31 675.86	29 792.12
			Réserve Fonds de rénovation immeubles	13 000.00	8 000.00
Charges			Maison Tauxe		
Activités de formation, accompagnement	4 710.70	5 332.65	Locations	55 625.05	55 672.25
Rémunérations	13 733.20	15 139.40	Chauffage-électricité	-7 670.35	-7 620.35
Cibles EERV	44 324.00	44 696.00	Assurances-impôts-intérêts bancaire	-7 767.10	-8 011.75
Chancellerie et finances	3 955.95	7 638.62	Entretien et rénovation	-3 232.35	-23 786.60
Charges/Prd exercice précédent	0.00	4 520.05	Frais de gérance	-2 548.65	-3 362.50
Total des charges	66 723.85	77 326.72	Bénéfice d'immeuble	34 406.60	12 891.05
			Réserve Fonds de rénovation immeubles	15 000.00	7 000.00
BEN/ Perte de fonctionnement	-29 759.78	-21 304.63	Grange		
			Participation Ass.Ainés	6 000.00	6 000.00
Part bénéfice Maison Chevalley	18 675.86	21 792.12	Participation Foyer Protestant	0.00	0.00
Part bénéfice Maison Tauxe	19 406.60	5 891.05	Travaux sous-sol cave	0.00	0.00
Perte de la Grange	-7 523.65	-5 991.05	Chauffage-électricité	-8 799.45	-7 125.00
Résultat après répartition /bénéfice	799.03	387.49	Assurances-impôts-intérêts bancaire	-4 106.15	-4 156.05
			Entretien et rénoavtion	-618.05	-710.00
			Frais de gérance	0.00	0.00
			Perte d'immeuble	-7 523.65	-5 991.05



Assemblée paroissiale

Du 21 mars 2024



Rapport de la commission de gestion 2023

Conformément aux articles 21 et suivants du règlement ecclésiastique, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport de la commission de gestion concernant la gestion et les comptes 2023.

La commission de gestion, composée de André Jaquerod, Sylviane Golay et Annelise Cretton, s'est réunie le 13 mars 2024 à la Maison Chevalley. Etaient présents Jean-Pierre Pernet et Albin Masson. Les comptes ont été présentés par Pierre-André et Sonia Burnier que nous remercions chaleureusement pour les nombreuses informations.

Remarques générales :

L'exercice représente une année courante qui se solde par un bénéfice de Fr 799,03, grâce aux revenus des bâtiments propriétés de la paroisse. En effet, le compte de fonctionnement se solde par une perte de Fr 29 759,78. Total des charges Fr 66 723,85. Total des revenus Fr 36 964,07.

Détail des comptes :

Produits :

Offrandes des paroissiens Fr 32 046,07

Cultes ordinaires et services funèbres Fr 16 578,35.

Les paroisses d'Ollon et des Avançons ne partagent plus les collectes. Chacune garde ses « troncs »

Dons et subventions divers Fr 7 167,72, dons à la suite du courrier et réception d'un legs de Fr 5 000,00

Remise dette FCPP Fr 3 300,00

Charges :

Compte de fonctionnement Fr 62 767,90

Les charges sont bien maîtrisées et la commission de gestion se plaît à relever que les dépenses pour les activités sont des plus modestes Fr 4 170,70. Diminution de Fr 389,30 comparativement au budget 2023.

La cible EERV Total Fr 44 324,00.

L'appel aux dons n'a pas eu lieu en décembre c'est pourquoi le montant des affranchissements s'élève à Fr 48,10 en comparaison des comptes de 2023 Fr 1 619,00.

Informatique matériel : remboursement de la commune faisant suite à des déprédations Fr 814,30.

Bâtiments :

Maison Chevalley : il n'y a eu que les charges courantes. Aucun travail majeur.

Bénéfice de Fr 31 675.86 réparti comme suit Fr 13 000,00 au fonds de rénovation des immeubles et Fr 18 675.86 aux comptes de la paroisse. Hypothèque Fr 88 175.95.

Maison Tauxe :

Idem pour la maison Tauxe, seulement les dépenses courantes. A noter qu'une locataire a 11 mois de retard dans le paiement de ses loyers. La gérance s'est adressée aux services sociaux. Affaire à suivre. Le montant à percevoir a été comptabilisé dans les actifs de régulation. Bénéfice Fr 34 606,60 réparti ainsi Fr 15 000.00 attribués au fonds de rénovation des immeubles et Fr 19'406,60 aux comptes de la paroisse. Hypothèque Fr 212 431,30 qui a été renégociée en 2023.

La Grange : déficit Fr 7 523,65

Bilan au 31.12.2022 :

Liquidités PostFinance Fr	42 877,50
BCV 5000.97.04	Fr 212 715,70
Immobilisation	Fr 1 468'143.60
Total du bilan	Fr 1 738'171,20

Avant de terminer, nous aimerions remercier chaleureusement Pierre-André et surtout Sonia pour l'engagement de 10 ans de comptabilité claire et nette.

En conclusion de ce qui précède, la commission de gestion encourage vivement l'assemblée de paroisse à accepter les comptes et la gestion de l'exercice 2023.

Annelise Cretton

Sylviane Golay

André Jaquero

Annelise Cretton

Elections au Conseil paroissial des Avançons du 21 mars 2024

Résultats du premier tour

Nbre de bulletins délivrés:	23
Nbre de bulletins rentrés:	23
Nbre de bulletins valables:	23
Majorité absolue:	23

	Nbre voix	Elu/non élu
BLAKE Kevin	23	Elu
MASSON Albin	23	Elu
PERNET Jean-Pierre	23	Elu
ROESSLER Christophe	23	Elu
STÖCKLI Basile	23	Elu

Nom et signature scrutateur 1: Rohrbach Anne-Catherine
Ac Rohrbach

Nom et signature scrutateur 2: Casandry Pierre
P. Casandry